



Initiateur : INSEE

Date : 2021

Définition : la nouvelle définition d'espaces ruraux, désigne désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de type fonctionnel, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi.

Principe : avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent, allant des communes rurales très peu denses, hors influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle. Cette classification va des communes où la population stagne à des communes attirant des populations plus jeunes, et dont la dynamique dépasse celle des communes urbaines.

Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés.